

Index Égalité Professionnelle

INSTITUT SUPERIEUR COMMERCE PARIS

784713513

Paris, Île-de-France

50 à 250

Salariés

Année	Note	Détails
2023 (données 2022)	87	Écart rémunérations : 34 Écart taux d'augmentation : 35 Retour congé maternité : NC Hautes rémunérations : 5

Indication des effectifs

Les effectifs pris en compte pour le calcul doivent être renseignés en effectif physique par catégorie socio-professionnelle (CSP) et tranche d'âge.

OUVRIERS

Nombre de salariés de moins de 30 ans	0	0
Nombre de salariés de 30 à 39 ans	0	0
Nombre de salariés de 40 à 49 ans	0	0
Nombre de salariés de 50 ans et plus	0	0
Total :	0 Femmes	0 Hommes

EMPLOYÉS

Nombre de salariés de moins de 30 ans	0	0
Nombre de salariés de 30 à 39 ans	0	0
Nombre de salariés de 40 à 49 ans	1	0
Nombre de salariés de 50 ans et plus	2	0
Total :	3 Femmes	0 Hommes

TECHNICIENS ET AGENTS DE MAÎTRISE

Nombre de salariés de moins de 30 ans	2	2
Nombre de salariés de 30 à 39 ans	5	1
Nombre de salariés de 40 à 49 ans	3	2
Nombre de salariés de 50 ans et plus	3	3
Total :	13 Femmes	8 Hommes

INGÉNIEURS ET CADRES

Nombre de salariés de moins de 30 ans	2	9
Nombre de salariés de 30 à 39 ans	12	14
Nombre de salariés de 40 à 49 ans	8	11
Nombre de salariés de 50 ans et plus	10	15

Total : **32** Femmes **49** Hommes

Total des effectifs : **48** Femmes **57** Hommes

Soit : **105** Personnes

Récapitulatif

Nombre de femmes	48
Nombre d'hommes	57
Total effectifs	105

[✎ Modifier les effectifs](#)

Indicateur écart de rémunération

Les rémunérations annuelles moyennes des femmes et des hommes doivent être renseignées par catégorie de postes équivalents (soit par CSP, soit par niveau ou coefficient hiérarchique en application de la classification de branche ou d'une autre méthode de cotation des postes après consultation du CSE) et par tranche d'âge.

Modalité de calcul choisie pour cet indicateur

- Par catégorie socio-professionnelle
- Par niveau ou coefficient hiérarchique en application de la classification de branche
- Par niveau ou coefficient hiérarchique en application d'une autre méthode de cotation des postes

Modifier le mode de calcul

OUVRIERS

Rémunération moyenne des
moins de 30 ans

Le groupe ne peut pas être pris en compte pour le calcul car il comporte moins de 3 femmes ou 3 hommes.

Rémunération moyenne des
30 à 39 ans

Le groupe ne peut pas être pris en compte pour le calcul car il comporte moins de 3 femmes ou 3 hommes.

Rémunération moyenne des
40 à 49 ans

Le groupe ne peut pas être pris en compte pour le calcul car il comporte moins de 3 femmes ou 3 hommes.

Rémunération moyenne des
50 ans et plus

Le groupe ne peut pas être pris en compte pour le calcul car il comporte moins de 3 femmes ou 3 hommes.

EMPLOYÉS

Rémunération moyenne des
moins de 30 ans

Le groupe ne peut pas être pris en compte pour le calcul car il comporte moins de 3 femmes ou 3 hommes.

Rémunération moyenne des
30 à 39 ans

Le groupe ne peut pas être pris en compte pour le calcul car il comporte moins de 3 femmes ou 3 hommes.

Rémunération moyenne des
40 à 49 ans

Le groupe ne peut pas être pris en compte pour le calcul car il comporte moins de 3 femmes ou 3 hommes.

Rémunération moyenne des
50 ans et plus

Le groupe ne peut pas être pris en compte pour le calcul car il comporte moins de 3 femmes ou 3 hommes.

TECHNICIENS ET AGENTS DE MAÎTRISE

Rémunération moyenne des
moins de 30 ans

Le groupe ne peut pas être pris en compte pour le calcul car il comporte moins de 3 femmes ou 3 hommes.

Rémunération moyenne des
30 à 39 ans

Le groupe ne peut pas être pris en compte pour le calcul car il comporte moins de 3 femmes ou 3 hommes.

Rémunération moyenne des
40 à 49 ans

Le groupe ne peut pas être pris en compte pour le calcul car il comporte moins de 3 femmes ou 3 hommes.

Rémunération moyenne des
50 ans et plus

31017

32385

INGÉNIEURS ET CADRES

Rémunération moyenne des
moins de 30 ans

Le groupe ne peut pas être pris en compte pour le calcul car il comporte moins de 3 femmes ou 3 hommes.

Rémunération moyenne des
30 à 39 ans

44222

49435

Rémunération moyenne des
40 à 49 ans

54186

57461

Rémunération moyenne des
50 ans et plus

58339

69453

Récapitulatif

Votre résultat final est
écart favorable aux hommes

5,7%

Votre note obtenue est

34/40

[✎ Modifier les rémunérations](#)

Indicateur nombre de salariées du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

Renseignez le nombre de femmes et d'hommes parmi les 10 plus hautes rémunérations durant la période de référence.

Nombre (entier) de femmes parmi les 10 plus hauts salaires

2

Nombre (entier) d'hommes parmi les 10 plus hauts salaires

8

Récapitulatif

Votre résultat final est
les hommes sont sur-représentés

2

Votre note obtenue est

5/10

[✎ Modifier les informations](#)